

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la cent-cinquante-et-unième (151^e) Assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le
vendredi 20 mars 2026, à 13 h 30, en mode hybride (N-7050 et Zoom)

Soutien à la communauté iranienne de l'UQAM

Résolution CFSPD-2025-2026-1008

ATTENDU la lettre ouverte à la communauté uqamienne du 13 janvier 2026 dont l'objet est la demande de reconnaissance et de mesures de flexibilité face à la crise en Iran;

ATTENDU la résolution adoptée le 28 janvier 2026 par l'Assemblée générale de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED);

ATTENDU que la situation de crise en Iran s'est fortement détériorée depuis décembre 2025 et qu'elle s'accompagne de restrictions majeures des communications qui amènent de l'isolement et de la détresse chez la diaspora iranienne;

ATTENDU que le Conseil académique facultaire reconnaît la situation de crise vécue par la communauté Iranienne à l'UQAM et ailleurs;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Camélia Lauzon, appuyé par Rachel Chagnon, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

SOUTIENNE les revendications portées par la communauté iranienne à l'UQAM incluant la flexibilité académique, la flexibilité au travail, la tolérance et l'accompagnement financier;

ACHEMINE cette résolution aux Vice-rectorat à la vie académique et au Rectorat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie conforme
20 mars 2025



Rachel Chagnon
Doyenne

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]